

# Le Petit Essignaquois



Commune d'Essigny le Grand

Décembre 2010

## Le Mot du Maire

Le mois de décembre 2010 nous a amené des conditions atmosphériques que nous n'avions pas connues depuis des dizaines d'années.

Ces conditions ont compliqué la vie des villageois, bloqué quelques chauffeurs de poids lourds et compromis nombre de réveillons.

Mais ce fut aussi l'occasion de voir une solidarité se déployer pour désenclaver le village la veille de Noël ainsi que le jour même, grâce au concours des cultivateurs et d'entreprises du village qui ont dégagé à maintes reprises les rues, l'accès à la voie rapide, le hameau de la gare.

Un grand merci au personnel technique de la CCVO qui était intervenu lors des précédents épisodes neigeux,



et à Damien BUYCK, Xavier CHOQUART, Eddy DEHAME, Guy HACHET, Véronique LEROY, M. PINCHON de la CNSR, à la société HUBAU, au garage KOGUT, au personnel d'astreinte de NOREADE, qui sont intervenus toute la journée du 24 et pour certains le matin de Noël pour débloquer des automobilistes piégés dans les congères. Merci aussi aux conseillers et adjoints.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2011, plus calme et sereine pour tous.

Philippe GRZETICZAK,  
Maire



## Sommaire

- ☞ Le mot du maire
  - ☞ Retour sur le Téléthon
  - ☞ La vie communale
  - ☞ Dernière minute
  - ☞ La page de l'école
  - ☞ La vie associative
- ☞ Programme manifestations janvier à avril 2011
  - ☞ Etat civil
  - ☞ Suite des Promenades de Ch. POETTE—Essigny le Grand
  - ☞ Infos pèle mêle

## Retour sur le Téléthon

Le monde associatif avait répondu du présent à l'invitation de la municipalité dans le cadre des manifestations du Téléthon qui ont démarré avec le lâcher de ballons des enfants des écoles.



Vente de petits pains, théâtre, marche, repas dansant, danse folklorique : beaucoup d'animations diverses où chacun pouvait trouver chaussure à son pied.



Les conditions atmosphériques, déjà début décembre, ont raréfié quelque peu les participants, mais malgré tout, une recette de 2 000 € qui a été reversée à l'association du TELETHON.



# La vie communale

Extraits des procès-verbaux des réunions du conseil municipal, voici les points saillants des mois de septembre à décembre 2010 :

## ⇒ Conseil du 30 septembre 2010

### Autorisation de signer une convention de mise à disposition de service avec la Communauté de communes de la vallée de l'Oise.

M. Le Maire informe le Conseil municipal que deux conventions de la CCVO ont été reçues concernant la mise à disposition du :

- \* Réfection voirie
- \* Service peinture pour la réfection de la façade de la mairie ainsi que la façade du salon de coiffure.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer ces deux conventions.

### Modification du projet d'acquisition de pare ballons

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il était prévu l'acquisition de 2 pare ballons pour le stade ; une demande de DGE ainsi qu'une demande de subvention auprès de la Fédération football amateur ont été demandées. La FFA ne subventionnant plus ce type d'équipement, le maire propose d'abandonner le projet tel qu'il était prévu pour un montant de 9 254.65 € à l'article 2315 « Installations matériel et outillage »,

Et de le remplacer par l'achat de matériel pour 1 seul pare ballons pour le faire installer par les employés communaux. La dépense s'élèverait aux environs de 1 600 € TTC et sera supportée au 61521 « entretien terrains ».

Le Conseil municipal décide d'annuler les crédits au 2315 pour 9 254.65 € et d'effectuer les travaux par les employés communaux pour 1 600 € TTC.

### Création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe

M. Le maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique de 2ème classe pour 25 heures hebdomadaires.

Cette augmentation s'explique par un aménagement de l'étage de la mairie en bureau et une création de sas d'entrée. Ce poste sera tenu par Mme BONERA épouse MARCHANDISE qui était titulaire du poste d'Adjoint technique de 2ème classe pour 23 heures hebdomadaires.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de créer le poste d'Adjoint technique 2ème classe pour 25 heures hebdomadaires.

### Renouvellement du contrat de Mme LEROY

M. le Maire informe le Conseil municipal que le contrat à durée déterminée de Mme LEROY Donatella se termine le 3 janvier 2011. Ce contrat concerne le poste d'adjoint administratif de 1ère classe non titulaire de 21 heures hebdomadaires en qualité d'Agent postal communal.

## ⇒ Conseil du 24 novembre 2010

Au vu du travail satisfaisant de Mme LEROY Donatella, le Maire propose de prolonger le contrat à durée déterminée de deux années.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de prolonger le CDD de Mme LEROY Donatella pour 2 années soit jusqu'au 03 janvier 2013, pour 21 heures hebdomadaires au grade administratif 1ère classe.

### Nomination de Mme LEROY Donatella au poste d'adjoint administratif de 2ème classe

M. Le Maire informe le Conseil municipal que Mme LEROY Donatella arrive à la fin de sa période de stage au 3 janvier 2011 au poste d'adjoint administratif 2ème classe pour 14 heures hebdomadaires en qualité d'agent d'accueil affecté en mairie.

Sa période de stage ayant été concluante, Mme LEROY Donatella sera titularisée au 4 janvier 2011 à ce poste.

### Création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe

M. Le Maire informe le Conseil municipal que M. GANTOIS Francis, adjoint technique de 2ème classe, a passé l'examen d'adjoint technique de 1ère classe avec succès.

Il propose au Conseil municipal de créer un poste d'adjoint technique de 1ère classe au 1er janvier 2011 et de nommer M. GANTOIS Francis à ce poste, et par conséquent de supprimer un poste d'adjoint technique de 2ème classe.

Le Conseil municipal décide de nommer M. GANTOIS Francis au poste d'adjoint technique de 1ère classe au 1er janvier 2011 et de supprimer le poste d'adjoint technique de 2ème classe.

### Noël des enfants prévu le 18 décembre 2010

Le Maire propose d'acheter pour le Noël des enfants de la commune :

- \* de 0 à 6 ans : jouet
- \* de 7 à 12 ans : un carte cadeau d'une valeur de 15 €.

Un goûter spectacle sera organisé le samedi 18 décembre, avec la distribution de chocolats et la venue du père Noël.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité les propositions du Maire ; ces dépenses seront supportées à l'article 6232 « fêtes et cérémonie ».

### Renouvellement contrat informatique et autorisation de signer le contrat

M. le Maire donne la parole à Mme MARTIN-BARJAVEL qui informe le Conseil municipal, qu'après avoir prospecté plusieurs entreprises informatiques, le contrat qui paraît le plus intéressant est celui de la société JVS.

La proposition concerne un nouvel équipement « JVS Box » qui fait office de serveur et se décompose ainsi :

- \* un forfait mensuel de 240.40 € TTC + maintenance des logiciels 29.90 € TTC/an (dépenses de fonctionnement)
- \* Environnement technique + installation (JVS Box) 861.12 € TTC.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la proposition de JVS et décide d'ouvrir les crédits nécessaires au budget 2011. Il autorise également le Maire à signer le contrat s'intitulant JVS Box et pièces y afférent.

### Achat d'un ordinateur pour le secrétariat de mairie

Le Maire informe le Conseil de prévoir le changement d'ordinateur pour le secrétariat de mairie. La société JVS a remis un devis de :

- \* 1 386 € TTC pour le matériel, environnement technique et l'installation (investissement).
- \* 406.64 € TTC pour la maintenance matériels et logiciels.

Le Conseil municipal après avoir consulté le devis décide d'autoriser le maire à signer le devis et ouvrira les crédits nécessaires au budget 2011.

L'économie totale réalisée sur ces deux points est de 6 000 €.

### Remplacement du chauffage à la Salle des jeunes et demande de dotation globale d'équipement.

M. Le Maire informe le Conseil municipal que le chauffage à la salle des jeunes ne fonctionne plus. Une demande de devis a été effectuée auprès de plusieurs entreprises. M. le maire propose d'ouvrir les crédits nécessaires et de choisir un devis.

Le conseil, après avoir pris connaissance des devis, décide :

- \* de retenir le devis de M. LEGRAND Philippe pour 6 508.48 € TTC
- \* que les crédits nécessaires seront ouverts au budget 2010 à l'article 2313 « constructions » pour 6 508.48 € TTC
- \* de solliciter l'aide de l'Etat pour obtenir une dotation globale d'équipement comprise entre 30 et 50 %.

### Modifications budgétaire n°2

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative concernant les pare ballons ainsi que pour l'achat d'un nouveau chauffage à la Salle des Jeunes.

Rappel : lors de la réunion du 23 février 2010, des crédits ont été ouverts à l'article 2315 « Installations matériel et outillage technique » pour 9 254.65 € TTC.

En réalité, les travaux d'installation du pare ballons ont été réalisés en régie par les employés communaux et les dépenses passées à l'article 61521 « entretien terrains ».

Par délibération en conseil municipal du 24 novembre, l'installation d'un nouveau chauffage à la salle des jeunes a été décidée, prévue à l'article 2313 « constructions ».

Récapitulatif :

- \* 2315 installations matériel et outillage technique : - 7 300 €
- \* 2313 constructions : + 7 300 €
- \* 61521 entretien terrains + 2 000 €
- \* 722 travaux en régie + 2 000 €

\*

### Dissolution de deux commissions

M. le Maire constate que deux commissions ne fonctionnent pas : la commission sport et la commission fête. Il propose au Conseil municipal de dissoudre ces 2 commissions et d'en créer une nouvelle qui se nommerait Commission Fêtes et Sports.

M. MICHEL, adjoint aux associations, est chargé de réunir ces 2 anciennes commissions.

Le Maire informe également que plusieurs associations n'ont pas effectué leur assemblée générale en 2010. Début 2011, toutes les associations devront fournir leurs attestations d'assurance et le procès verbal de leur assemblée générale.

Si ces documents ne sont pas fournis, les associations ne disposeront plus de subvention communale et des salles municipales.

#### Refus d'augmenter la subvention du syndical du Collège de Moy de l'Aisne

M. Le Maire demande à M. FAUQUET, adjoint, de prendre la parole. Délégué au Syndicat de fonctionnement du Collège de Moy de l'Aisne, M. FAUQUET informe le Conseil que le Syndicat a proposé d'augmenter la subvention par habitant de 14,28 € à 15,71 € au 1<sup>o</sup> janvier 2011.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas accepter l'augmentation du syndicat du Collège de Moy de l'Aisne.

#### Questions diverses

Mme BARJAVEL informe le conseil que suite à la mise en « sommeil » du projet MARPA avec la MSA, elle a rencontré un représentant d'Habitat St-Quentinois pour un projet de résidence services-logements adaptés pour personnes âgées.

⇒ Conseil du 15 décembre

#### Service civique

M. le Maire demande à Mme BARJAVEL d'intervenir sur ce point. Dans le cadre du projet d'habitat adapté pour personnes âgées, nous serons amenés à réaliser une étude de besoins : ce travail de recueil de données nécessite beaucoup de temps et donc de disponibilité. Afin de réaliser ce travail d'enquête, il est proposé au conseil municipal de solliciter un agrément pour accueillir un jeune en service civique durant 6 mois.

Un jeune en service civique perçoit :

- ⇒ une indemnité versée par l'état de 442.11 € net par mois
- ⇒ une prestation de 100.46 € versée par la commune.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte cette proposition.

La demande d'agrément ainsi que le dépôt de la fiche de fonction sur le site spécifique sera réalisée par T. MARTIN- BARJAVEL qui est la référente du projet.

#### Jumelage

Mme BARJAVEL fait une présentation du projet de jumelage entre la commune d'Essigny le Grand et 1 petite ville d'Irlande du Nord, Richhill, située dans le comté d'Armagh. Le conseil donne un avis favorable à la poursuite de ce projet.

#### Projet du dortoir Pour les enfants de maternelle

Un nouveau devis a été reçu, présentant un montant des travaux 36 000 TTC, sans l'électricité. Le devis et les travaux seront mis à l'ordre du jour en janvier 2011.

#### Véhicule de service—camion pour les employés communaux

Le véhicule actuel ne pourra plus être réparé : un remplacement s'impose.

Plusieurs devis ont été reçus et le plus intéressant s'élève à 24 000€ TTC. Le financement se ferait par le biais d'un emprunt sur 5 ans.

Horaires d'ouverture de la Gendarmerie de Moy de l'Aisne

Les lundis, mercredis et vendredis de 14 h à 19 h

Pour joindre la brigade : 03 23 07 54 17

## Plantations autour des chemins ruraux

En 2008, dans son programme électoral, l'actuelle municipalité avait intégré son intention de dynamiser les chemins ruraux afin de redonner à notre commune, située à proximité de la zone urbaine de St-Quentin, une image de village rural et de créer un réseau de chemins, parcours santé et chemins de randonnées, non seulement accessibles pour les randonneurs et promeneurs, mais également permettant d'embellir notre cadre de vie.

Ce dossier a été pris en charge par Jean Louis TASSART, conseiller municipal.

Un inventaire a tout d'abord été réalisé sur l'état actuel des chemins, puis des contacts ont été pris avec les cultivateurs ; il nous a semblé également indispensable de leur proposer de les associer au projet de réhabilitation des chemins.

Ensuite, une première étape de plantations a été réalisée à l'est du village, des plantations de haies ont déjà été réalisées avec le soutien de la Fédération de chasse : environ 120 m linéaires à ce jour.



Afin de continuer le maillage autour du village, un dossier a été déposé auprès de « Chemins de Picardie », pour solliciter une subvention, pouvant aller jusqu'à 80 % de l'investissement, permettant de compléter en 2011/2012 le projet de plantations dans les zones situées à l'ouest du village.

### **C.C.A.S.**

Comme tous les ans, le Centre communal d'action sociale a offert aux seniors du village un repas convivial, animé par un orchestre de qualité. Une journée de détente où de nombreux convives ont pu danser, sur des airs de valse ou de rock.

Le CCAS a également procédé à la distribution de colis festifs aux habitants âgés de 65 ans et plus.



## La Fête de Noël

La municipalité a organisé la fête de Noël destinée aux enfants de la commune le samedi 18 décembre. Les conditions atmosphériques n'ont pas permis à la troupe des Crapauds sonneurs de sortir de Beauvais, mais le père Noël, conduit par deux petits poneys nains, a pu rendre visite aux enfants, et distribuer bonbons et cadeaux aux enfants.



Les Crapauds sonneurs seront invités à revenir durant les vacances de février pour un après récréatif. La date sera affichée en mairie.



## L'activité Pêche

Depuis le début de l'année 2010, la pêche est

**ESSIGNY-LE-GRAND**

### Gardons et truites pour les bons pêcheurs



Après la dissolution de la société de pêche d'Essigny-le-Grand, la municipalité a repris les rênes de la gestion de l'étang. Philippe Grzeczak avait invité, vendredi soir, les pêcheurs pour organiser la saison 2011. Peu d'entre eux ont répondu à l'invitation parmi la quarantaine inscrite l'an dernier. Le maire a fait tout d'abord un tour de table pour connaître les exigences des pêcheurs. Très raisonnables, ils ont demandé un prochain, dès 9 h 30, avec 100 kg de gardons et 35 kg de brochets. A noter que la pêche est fermée, de l'ouverture le samedi 5 mars jusqu'à fin novembre. Il a été décidé de ne pas faire de lâcher de truites, mais une journée détente avec barbecue dont la date reste à définir. Le prix des cartes reste inchangé : 55 euros pour les personnes extérieures et 30 euros pour les habitants d'Essigny. Les cartes seront à retirer en mairie à partir du 15 janvier.

Un rempoissonnement aura lieu ce matin.

**ESSIGNY-LE-GRAND**

### L'heure du rempoissonnement

Samedi matin, les pêcheurs d'Essigny-le-Grand étaient présents pour le rempoissonnement de l'étang communal. Cent kilos de gardons et 35 kg de brochets ont été déversés dans l'étang en présence du maire Philippe Grzeczak. Un rempoissonnement de l'étang. Coût de l'opération ? 1 000 € réglés par la municipalité. Mais pour faire de belles prises, il faudra patienter jusqu'au 5 mars, date d'ouverture de la pêche.

A noter que la municipalité a décidé d'agrémenter l'étang en installant tables et bancs en béton pour le bien être des pêcheurs et de leur famille. Les cartes sont à retirer en mairie à partir du 15 janvier (tarif : 55 € pour les personnes extérieures et 30 € pour les habitants d'Essigny).



Il faudra attendre le 5 mars pour l'ouverture de la pêche.

## La cantine

Ainsi qu'il avait été envisagé dans le programme électoral, l'équipe municipale avait à cœur de sécuriser le déplacement des enfants se rendant à la cantine le midi.

Des travaux d'aménagement ont donc été réalisés au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère et aménagés en cantine. Cette solution a l'avantage d'éviter la traversée de la CD 8 qui reste une départementale avec un fort trafic routier, malgré le doublement de la CD1.

En fonction de l'évolution du nombre d'enfants, des aménagements complémentaires seront effectués.



Aller à la cantine ne sera plus dangereux pour les enfants.

Depuis des années, les enfants de l'école primaire et maternelle qui mangent à la cantine étaient obligés chaque jour de traverser la rue principale pour aller manger. Une insécurité qui a fait réagir la municipalité. Elle a ainsi décidé de déplacer cette cantine. Désormais, tout est centralisé près de l'école, salle des Tilleuls. Une transformation qui a contraint la municipalité à effectuer des travaux pour un montant de 1 600 €. Le conseil municipal envisage maintenant de rénover l'étage de cette salle pour en faire une salle de réunion pour les associations. Les locaux de l'ancienne cantine reviennent au CCAS, propriétaire des lieux, qui va désormais gérer le local pour en faire une salle pour les repas qui pourra accueillir jusque 50 personnes et pourra être louée. Auparavant, la cuisine de cette salle sera réaménagée.

## Dernière minute

### Intempéries :

Nous avons tous été perturbés par les dernières chutes de neige auxquelles nous ne sommes plus préparés.

La Communauté de communes ainsi que la municipalité sont intervenues dans les

### Adsl, suite et à suivre .....

Nous continuons donc les démarches entreprises auprès de France Telecom et du Conseil Général.

Dans son dernier courrier, le président du Conseil Général confirme que la collectivité territoriale a pris en compte ce dossier et l'a inscrit dans le schéma directeur territorial d'aménagement numérique. Mais l'échéance n'est pas précisée.

### Histoire & mémoire

Afin d'organiser une action commémorative autour du 11 11 2011, un travail de recherches est en cours sur les soldats d'Essigny le Grand, morts durant la première guerre mondiale.

Nous sollicitons les familles de ces soldats. Si vous disposez de photos ou documents les concernant, nous vous remercions de bien vouloir nous les confier en mairie, à l'attention de T. MARTIN BARJAVEL.

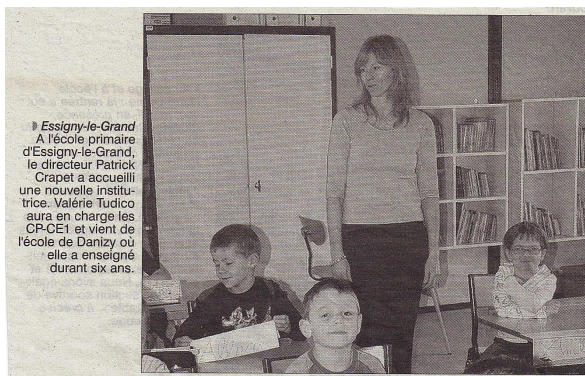
L'ensemble de ces photos ou documents vous seront intégralement rendus, après avoir été copiés.

Merci de votre aide par avance.

# La page de l'école

Le groupe scolaire du village continue à faire preuve de dynamisme au travers des activités pour les enfants : équitation, théâtre, actions de citoyenneté, environnement, activités manuelles mises en valeur lors du marché de Noël ...

Cette année, Valérie TUDICO a complété l'équipe enseignante et a pris en charge les CP/CE1.



Essigny-le-Grand  
A l'école primaire d'Essigny-le-Grand, le directeur Patrick Crapet a accueilli une nouvelle institutrice. Valérie Tudico aura en charge les CP-CE1 et vient de l'école de Danizy où elle a enseigné durant six ans.

## ESSIGNY-LE-GRAND Les citoyens en herbe en action

Dans le cadre de l'opération Nettoyons la nature, les élèves de l'école primaire et maternelle ont ramassé, vendredi après-midi, douze kilos de déchets divers dans quelques secteurs du bourg. Cette année encore, les parents aussi ont participé à cette action citoyenne. « Cette opération

permet avant tout de sensibiliser les enfants aux problèmes d'environnement de proximité, ainsi qu'au tri sélectif », précise le directeur de l'école, M. Crapez.

Après le ramassage, les enfants se sont retrouvés sous le préau pour un goûter bien mérité.



Les enfants ont ramassé douze kilos de déchets dans la commune.

## ESSIGNY-LE-GRAND

### À regret, les élèves sont descendus de cheval

Lundi, les 21 élèves de CM1-CM2 de la classe de madame Gilbert ont effectué leur dernière séance d'équitation au poney-club de la Bohème.

Pendant sept semaines, les élèves ont appris à prendre soin de leur poney (brossage, pansage...) et à respecter leur monture. Beaucoup d'élèves ont pu à travers cette initiation trotter pour la première fois.

D'autres, plus affirmés, ont eu la joie de galoper avec leur poney. Les séances se sont déroulées dans une ambiance détendue avec des enfants motivés et attentifs. Cette initiative a été possible grâce au financement du conseil général en partenariat avec le comité départemental des sports équestres.

Les enfants ont été encadrés par Véronique Leroy, directrice du poney-club local et quelques parents bénévoles.

De leur côté, les élèves regretteront déjà la fin des séances d'équitation.



Une vingtaine d'élèves a eu une séance d'équitation par semaine pendant près de deux mois.

### À Essigny-le-grand.

La salle des fêtes a accueilli vendredi soir le marché de Noël de l'école primaire et maternelle.

Les élèves aidés de leurs enseignantes ont confectionné de nombreux objets décoratifs qui sont partis comme des petits pains.

Au cours de la soirée, le Père-Noël est venu rendre visite aux enfants.



## ESSIGNY-LE-GRAND Classe nature



Une journée riche en enseignements.

Les élèves de CE1-CE2 de Muriel Gonod et de CM1-CM2 de Marie-Annick Gilbert ont participé récemment, à Laon, à une animation nature organisée par Nature Agora sur le thème des insectes pour les plus jeunes et de l'arbre et la forêt pour les plus grands.

Les animateurs ont su captiver

les enfants qui ont apprécié cette journée très riche en enseignements. Des connaissances supplémentaires qui permettront aux enseignantes de poursuivre ce travail en classe. Pour cette sortie, l'ensemble du corps enseignant remercie les parents accompagnateurs.



A Essigny-le-Grand : le marché de Noël des écoles a rencontré un beau succès en présence du père Noël qui a distribué des friandises offertes par le maire.

# La vie associative

La majorité des associations a repris ses activités après les périodes de congé de l'été et a ouvert un site internet : <http://fceg.footeo.com/>



## La bibliothèque

Le relais a été bien pris avec Mme Claudine BAUDRY qui vous attend :

- \* le vendredi de 17 H 30 à 19 h
- \* Le 2ème et 4ème mercredi de 16 à 18 h.

L'association du Tai Jitsu possède aussi son site internet :

<http://club.quomodo.com/essignytaijitsu/accueil>

**L'ART**  
et la Manière



Les cours ont repris depuis septembre pour une année. Le mercredi 15 décembre, l'association a organisé un spectacle de Noël pour ses membres et a fini la soirée par le verre de l'amitié. A cette occasion, le père Noël a fait livrer des cadeaux pour tout le monde. Quelques photos du spectacle.



Rendez-vous le samedi 2 juillet pour le spectacle de fin d'année.

# Programme des manifestations

## Janvier à Avril 2011

15 Janvier	Vœux du maire
18 février	Après midi crêpes et spectacle musical Les Crapauds sonneurs
6 mars	Fête des grands-mères
12 ou 19 mars	Repas dansant du Basket
2 avril	Repas dansant du Tai Jitsu
16 avril	Exposition d'aéromodélisme

Calendrier sous réserve, certaines dates sont susceptibles d'être modifiées. Vous pouvez consulter le site internet pour la mise à jour : [www.essignylegrand.fr](http://www.essignylegrand.fr) ou les journaux.

## Etat civil

Voici l'état civil de septembre à décembre 2010.

Le 18 septembre, Marlène REMIA a épousé Karim OUSSAÏDALE.

Le village s'est agrandi avec la naissance de 5 enfants, tous nés en novembre :

- ⇒ 5 novembre Victoire BRUNO
- ⇒ 19 novembre Théo GALTIER
- ⇒ 24 novembre Zoé LECUYER
- ⇒ 27 novembre Timothé CARLIER
- ⇒ 30 novembre Albane LELEU-PUCHE.

Trois habitants du village nous ont quitté :

- ⇒ 12 octobre Jeanine BARRE
- ⇒ 20 novembre Jean François GARCIA
- ⇒ 27 décembre Stéphane HARLAY

Infirmière libérale : notre village compte une troisième infirmière libérale, Annick MAZUR –tel 03 23 63 38 08  
Avec Monique WRYK 03 23 63 35 56  
Et Karine DORTU 03 23 63 34 48  
Rappel : Masseur-kinésithérapeute Audrey DRUENNE-BORAIN  
**03 23 67 21 75—06 23 84 24 60**



**Suite des « Promenades autour de Saint-Quentin,  
Essigny le Grand » par Charles POETTE  
Société Académique de Saint-Quentin**

La ferme du Fay, dont l'étymologie, d'après certains érudits, signifierait étable, témoignerait aussi de la présence des Romains à Essigny. On sait, en effet, que les vainqueurs de la Gaule avaient pour habitude de réunir leurs bestiaux au même endroit, pour les faire pâturer dans les vallées et les bois du voisinage. Il se peut donc que Le Fay ait été, au temps des Romains, le lieu où les bestiaux étaient réunis pour aller pâturer dans la vallée de Clastres et dans les bois des alentours.

Quoi qu'il en soit, cette ferme a été jadis un lieu important. Peut être y avait-il là un château, ou un refuge pour les habitants d'Essigny et ceux de l'endroit. Les vastes souterrains qui se trouvaient autrefois sous la cour de la ferme, et qui s'y trouvent peut être encore aujourd'hui, sont des preuves évidentes de l'ancienneté du Fay et de l'intérêt qui s'y attache au point de vue historique.

Placé à proximité de la Chaussée Brunehaut et à peu de distance de la Chaussée Gauloise de Laon à Albert par Montescourt, ce lieu a dû être occupé de bonne heure par les Gaulois et les Romains.

Il est question d'Essigny dès l'année 803, époque à laquelle il faisait partie du domaine particulier de Charlemagne. D'après les indications données par M. Matton dans son dictionnaire topographique de l'Aisne, on le trouve ensuite désigné comme suit dans divers documents :

En 1110, on écrivait Aisseigny, dans le cartulaire de l'abbaye d'Isle de Saint-Quentin ; Isseni, en 1152 ; Aissigny, en 1222, dans une charte de l'abbaye du Sauvoir ; Issigniacum, en 1234, dans le Livre Rouge de la ville de Saint-Quentin ; Aissegni, et villa de Aisseigniaco, en 1245, dans le cartulaire du chapitre de Saint-Quentin ; Issegny, en 1251, dans des documents des Archives de Saint-Quentin ; Aissigny en 1259, dans le cartulaire de l'abbaye de Foigny, in villa de Eissigniaco en 1275, dans le cartulaire du chapitre de Saint-Quentin, Aisseigny en 1279, dans le Livre Rouge de la ville de St-Quentin ; Aisseigny, en 1299, dans une charte de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon ;

Essigni en 1322, dans une charte de l'abbaye du Sauvoir, Iseigny en 1368 ; Magnum-Essigniacum en 1370 ; Domus de Aassigniaco ; villa de Essigniaco, dans une charte du chapitre de Saint-Quentin, du quatorzième siècle ; Essegny, Issegny, en 1384 ; Essigny en 1515, Grant-Essigny en 1541, dans une charte de l'abbaye du Sauvoir ; Grand-Essigny en 1560, dans un titre de l'Hôtel-Dieu de Saint-Quentin, et en 1587, Essigny, en 1614, dans des comptes de l'Hôtel-Dieu de Saint-Quentin.

Essigny était autrefois une seigneurie et une vicomté appartenant au chapitre de St-Quentin, et relevant de Moy et de Chauny. Avant la Révolution, il faisait partie de la généralité de Soissons, du Baillage de Saint-Quentin, de l'élection et du diocèse de Noyon.

En 1760, on comptait 135 feux à Essigny ; 764 habitants en 1800 ; 786 en 1818 ; 880 en 1836 ; 1017 en 1856 ; 1020 en 1861 ; 970 en 1881.

Aujourd'hui, la population d'Essigny-le-Grand est de 963 habitants, dont 860 pour la population agglomérée au chef-lieu.

Dans son dictionnaire historique du département de l'Aisne, Melleville dit qu'il y avait un moulin à eau à Essigny-le-Grand vers l'an 1150. C'est une erreur, il s'agit d'Essigny le Petit (2).

Il y a des petites fontaines publiques dans la grande rue d'Essigny. Elles sont alimentées par l'eau de source qui arrive dans les puits qui se trouvent sous ces fontaines. Nous ne connaissons pas la profondeur de ces puits. Le sol d'Essigny doit être le même en certains endroits que celui d'Urvillers, de Lambay, de Benay, de Montescourt, etc... On sait qu'il existe sur le territoire de ces communes un sol différemment composé et qui permet de trouver l'eau de source à peu de profondeur en certains endroits, tandis qu'il faut quelquefois aller à 25, 30 et 40 mètres dans les terrains voisins.

Les côtes d'altitude sur le territoire d'Essigny varient entre 81 et 115 mètres. Le point le plus élevé se trouve dans le milieu du village, à l'endroit où est l'église ; le plus bas se trouve vers Le Fay, dans la vallée de la Clastres, à droite de la chaussée Brunehaut.

(2) En fait il s'agit bien d'Essigny le Grand. Au moyen âge, les sources autour de l'étang étaient plus importantes et un moulin à eau avait été installé qui appartenait à l'abbaye de Fervaques.

# Infos pèle mèle

## Faisons un retour en arrière sur les quatre mois précédents, par le biais des articles de journaux parus.

**ESSIGNY-LE-GRAND**  
**Bientôt la course nature**

L'association des 10 km d'Essigny-le-Grand prépare, pour le dimanche 21 novembre (départ à 9 h 30 pour la marche de 10 km et à 10 heures pour le footing course nature de 10 km).

L'an dernier, près de 600 participants ont marché ou couru pendant deux à trois heures sur des chemins de traversée du plateau d'Essigny. A l'arrivée : plateau aux saveurs de l'automne et dégustation de Beaujolais les attendaient.

Cette année encore, l'association a prévu la dégustation de cochenilles, boissons chaudes et divers mets d'automne pour le réconfort des marcheurs et coureurs. Un nouveau parcours sera fléché avec un affichage des kilomètres et une

**Rendez-vous est fixé le dimanche 21 novembre.**

équipe de bénévoles sera présente pour l'encadrement. L'inscription sur place dès 8 heures, 3 € pour les adultes. Un tirage au sort des bulletins d'inscription se tiendra à la salle des fêtes avec 100 lots surprise, dont un VTT et un séjour de deux personnes dans le Beaujolais.

Renseignements auprès de Yves Flocquet 23, rue d'Ille-de-France. Tél. 03-23-63-34-55 ou sur le site [www.essigny10km.fr](http://www.essigny10km.fr)

Les 10 km

### ESSIGNY-LE-GRAND

#### Les 10 km n'ont pas manqué de souffle



Flocquet était sur le pied de guerre. Les 10 km d'Essigny-le-Grand sont une grande réussite, la marche et la course nature sont devenues une épreuve incontournable des sportifs locaux avec de nombreux groupes venus de Laon, Targnier et de l'ACPI Saint-Quentin.

Cette année encore, toute l'équipe du président Yves Flocquet était sur le pied de guerre. Les inscriptions, ravitaillements, préparation des lots ont été prévus et respectés. Le président leur avait concocté un nouveau parcours de 10 km pour la marche et 10 km pour le footing par les chemins de traversée sur le plateau d'Essigny.

Tous étaient contents et prêts à rééditer l'an prochain. Pour sa première participation à l'épreuve, Françoise Domigny d'Essigny-le-Grand a gagné le super gros lot. « C'est ma cousine Dominique qui m'a poussé à venir », confie l'intéressée. Elle passera une semaine en pension complète dans le Beaujolais.

Le Bureau d'Essigny-le-Grand s'est réuni, jeudi dernier, afin de préparer la randonnée d'automne qui se déroulera le dimanche 26 septembre.

Les engagements de 2 € s'effectueront à la salle des jeunes à partir de 8 heures avec café chaud. Départ à partir de 8 h 30 avec trois parcours proposés : un de 30 km vers Saint-Simon, Montescourt et Benay, un de 60 km

### ESSIGNY-LE-GRAND

#### club de tai-do a un bilan très positif



Le club de tai-do a obtenu de bons résultats lors des derniers championnats en printemps prochain dans les Bouches-du-Rhône.

« Le club s'est distingué par plusieurs podiums nationaux et aux championnats organisés à Alençon. En est venue cette année-ci, a déclaré le président Thierry Caiez, qui ont obtenu de très bons résultats. Cette année encore, le club a obtenu de très bons résultats lors des championnats de France et financer le déplacement dans les Bouches-du-Rhône, le président Thierry Caiez compte beaucoup sur le succès du club en novembre prochain, à partir de 17 heures à la salle des fêtes du bourg.



Domigny a remporté le séjour dans le Beaujolais. Malgré le froid, ils étaient cent quarante-deux pour le footing de 10 km.



L'assemblée générale du Braquet aura lieu le 14 novembre.

### Le Braquet

#### la randonnée aussi

Beaugies. Enfin, un circuit de 80 kilomètres sera au menu des plus courageux qui prendront la direction de Ham pour continuer vers les environs de Chauny avant de rejoindre Essigny.

Pour cette édition, trois circuits seront proposés aux cyclotouristes. Un premier parcours de 30 kilomètres autour du bourg et passant par Annois est prévu. Un autre de 60 kilomètres emmènera les cyclistes qui le souhaitent vers le département de la Somme, où un contrôle sera réalisé dans la commune de



### ESSIGNY-LE-GRAND

#### Le club de gym a la forme

Avec plus de 30 adhérents, l'association Gym Tonic vit plutôt bien. Bonne surprise donc pour la présidente Lucette Leroy qui enregistre cette année une participation record. Tous les mardis soir, c'est dans une ambiance détendue que les amoureux de la gym se donnent rendez-vous à la salle des jeunes pour une heure d'efforts. « On se comporte parfois comme des enfants un peu dissipés mais bien sûr on vient pour se faire du bien et travailler dans un esprit de convivialité », déclare Élise, fidèle depuis 10 ans au club.

C'est Chantal Taissier qui anime chaque séance avec des ateliers différents : step, renforcement musculaire ou encore aérobie. Au milieu du public féminin, il y a Jean-François, seul membre masculin du club.

Jean-François assume avec le sourire le statut de seul représentant de la gent masculine et s'implique pleinement dans les exercices proposés. Bonne ambiance donc lors des séances mais aussi en dehors. Les membres ont en effet plaisir à se retrouver pour partager de bons moments. De nombreuses sorties sont proposées chaque année par Chantal l'animatrice. Pour cette saison, une soirée cabaret est programmée en novembre et des voyages en Espagne, au Portugal et en Thaïlande sont prévus pour 2011. Un projet de voyage aux États-Unis en 2012, est aussi dans les cartons. Côte pratique, la cotisation est fixée à 60 € pour l'année et les séances ont lieu de 18 à 19 heures tous les mardis.



Le club de gym compte cette année 30 adhérents.

**ESSIGNY-LE-GRAND**

**Le théâtre fait sa rentrée**



Un nouveau spectacle sera en préparation.

L'atelier de théâtre de l'association Jeux de scène a rouvert ses portes mercredi après-midi avec toujours à sa tête Angélique Durian. Après le succès de la représentation, préparée et jouée en juin dernier devant les membres de l'association.

d'abord en septembre et octobre, la découverte du théâtre, le travail sur la voix, le corps et la respiration et en début 2011, la préparation du spectacle qui aura lieu fin juin.

Les ados et 17 € pour les adultes avec une cotisation annuelle de 5 € pour l'assurance. Les cours ont lieu à la salle des jeunes, le mercredi à 14 heures pour les ados et à 17 heures pour les adultes.

**ESSIGNY-LE-GRAND**

**Une nouvelle comédie musicale en juin**



Après le succès de sa soirée cabaret au début de l'été, la joyeuse troupe est prête à remonter sur les planches.

C'était la rentrée, mercredi, pour les membres de l'association L'Art et la manière. Pour la présidente Claire Aranda, cette nouvelle saison s'annonce bien, avec un effectif en augmentation et surtout un nouveau projet de comédie musicale.

La soirée cabaret proposée au mois de juin avait été un véritable succès, de quoi motiver la troupe composée d'amateurs. Quelques nouveautés sont à noter pour cette année.

La rentrée, avec des séances le jeudi à partir de 18 heures pour les petits (5-7ans), et un groupe avancé dès 19 heures. Le mercredi, les cours pour les moyens commencent à 17 h 30, celui des ados à 18 h 30, et les adultes dès 19 h 30, à la salle des fêtes. La cotisation est cette année fixée à 17 euros par mois.

**Le club De loisirs**



Essigny-le-Grand : au club loisirs où après le tirage au sort des cadeaux amenés par les membres du club, une quinzaine d'adhérents ont partagé les bûches et le pétillant en présence de Jean-Philippe Michel, adjoint au maire chargé des Associations. Le prochain rendez-vous est fixé le 15 janvier pour partager la galette des rois.



A Essigny-le-Grand : le président de la section des anciens combattants d'Essigny, Alfred Dubois, et les vice-présidents, Moïse Coet et Edmond Lafourcade, ont remis la Croix du Combattant et le titre de reconnaissance de la Nation Algérie pour Jean Capelier et Maroc pour Bernard Pelletier. Lesquels ont reçu également la médaille de la commune par le maire Philippe Grzeczczak.

**Les Anciens Combattants**

**ESSIGNY-LE-GRAND**  
**Généalogie et histoire locale en 56 pages**

L'association Généalogie-Aisne édite un bulletin semestriel consacré à l'histoire locale et à... la généalogie. Après n'avoir été destinée qu'aux adhérents, la revue s'ouvre vers un plus large public.

Avec 250 exemplaires imprimés tous les six mois, la revue « Histoire et généalogie axonaise » de l'association Généalogie-Aisne n'a pas encore une audience phénoménale. Et pour cause, son objectif était de n'être diffusé qu'au sein de Généalogie-Aisne. Mais pour que 1500 adhérents les choses pourraient bien changer. « Nous voulons désormais nous faire connaître largement », explique Sébastien Sartori, président de Généalogie-Aisne.

Dès le 15 décembre, le neuvième numéro du semestriel sera en vente, au prix de 6 euros, dans cinq villes : Essigny-le-Grand, Saint-Quentin, en-Vermandois et



Sébastien Sartori présente deux exemplaires de la revue « Histoire et généalogie axonaise ».

avec des auteurs : érudits locaux, Sartori. À travers nous valoriser une dizaine de pages l'écriture des auteurs.

re faire le portrait d'un artisan, tout artisan du département. Mais l'histoire nous intéresse aussi.

précise le président de l'association, elles font partie de notre patrimoine. Entre autres trouvailles, un adhérent de l'association a un carnet de notes datant de la Guerre mondiale dans lequel il a écrit des anecdotes qui remontent à 1914 à 1919. Un témoignage désormais accessible à tous.

**ESSIGNY-LE-GRAND**

**Grand marché sibérien**

Coup de chapeau à Sibérian husky de Picardie qui en un temps record, a proposé un marché de Noël dimanche. La nuit de samedi à dimanche a été très courte pour le président Stéphane Guéguin et son équipe, qui juste après le loto de l'école de défense d'Essigny, qui s'est terminé vers 23h, ont préparé la salle des fêtes pour accueillir une trentaine d'exposants.

Il y en avait pour tous les goûts, des bijoux aux jouets en bois en passant par les fleurs séchées et les recettes d'escargots. Une première réussie pour Stéphane Guéguin : « Il n'y avait jamais eu de marché de Noël à Essigny alors j'ai essayé et ça marche. Le but était d'avoir un exposant dans chaque catégorie. Il manquait peut-être un peu de métier de bouche, on fera mieux l'année prochaine ».

Avec ses 11 chiens, le club en comptant environ 80, le président va participer en janvier à une course de chiens de traîneau, sur le plateau du Vercors. Auparavant, il sera avec ses chiens à la randonnée du Téléthon.

**Siberian Husky**



Il y en avait pour tous les goûts à ce marché de Noël.

**ESSIGNY-LE-GRAND**

**Carton plein pour le loto du taï**

Toute l'équipe de l'école de défense d'Essigny-le-Grand pouvait être satisfaite, samedi soir, lors du loto annuel.

La salle des fêtes était pleine et les tables étaient bien garnies, à la grande joie des organisateurs.

Avec le président Thierry Caiez et l'entraîneur Jean-Luc Caron aux manettes, la soirée était de qualité tout comme les lots mis en jeu.

De nombreux gagnants sont d'ailleurs repartis les mains chargées. Les autres ont passé, pour leur part, une soirée sympathique dans une excellente ambiance.

Ce succès va permettre au club d'envoyer, comme chaque année, des jeunes à la coupe de France qui se déroulera en avril à Miramas, près de Marseille.



Les tables étaient bien garnies.